



DOSSIER DE PRESSE



CLEANTECH
VALLÉE

Sommaire



02 Les chiffres-clés

03 Le contexte

Le principe des CTE
Les CTE en France

06 La CleanTech Vallée

Les origines du projet
Les ambitions de la CTV
Les membres fondateurs

08 Le CleanTech Booster

Le programme d'accompagnement
La cible
La Villa

11 Contact

Les chiffres-clés

4 CTE (contrats de transition écologique) signés en France

8 partenaires privés

2 collectivités territoriales engagées

11 start-up sélectionnées dans le CleanTech Booster

15 partenaires de la CleanTech Vallée

7 partenaires institutionnels

1 accélérateur d'entreprises

9 mois d'accompagnement

Le contexte

Co-construits à partir de projets locaux, entre les collectivités locales, l'Etat et les acteurs socio-économiques du territoire, les contrats de transition écologique ont pour ambition :

- **De démontrer par l'action que l'écologie est un moteur de l'économie, et développer l'emploi local par la transition écologique** (structuration de filières, développement de nouvelles formations).
- **Agir avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés** pour traduire concrètement la transition écologique.
- **Accompagner de manière opérationnelle les situations**

de reconversion industrielle d'un territoire (formations professionnelles, reconversion de sites).

Chaque territoire s'appuiera sur son contrat de transition écologique pour développer ses axes stratégiques de transition écologique, en fonction de ses spécificités : énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilités, ruralité et agriculture, économie circulaire, construction et urbanisme, biodiversité...

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

CARTE DE FRANCE DES CONTRATS DE

Le Grand Arras en T.E.T.E (Territoire exemplaire de la transition écologique) - communauté urbaine d'Arras

Signé le 11 octobre 2018

L'objectif est d'accueillir les projets portés par les acteurs locaux engagés dans la troisième révolution industrielle (Rev3). Son ambition : diminuer de 40 % les consommations d'énergie du territoire d'ici 2050 et multiplier par 10 sa production d'énergies renouvelables. Pour cela, la création d'un techno-centre de méthanisation à vocation régionale et d'une station GNV est envisagée, ainsi que la création d'un espace info-énergie dédié aux entreprises.



Sambre-Avesnois - communauté d'agglomération de Maubeuge-Val de Sambre, communautés de communes du Sud Avesnois, du pays de Mormal et du Cœur de l'Avesnois

Signé le 7 novembre 2018

L'enjeu est de mettre en œuvre la transition écologique dans un territoire aux nombreux atouts agricoles, naturels, touristiques et culturels, historiquement touché par la désindustrialisation et la crise agricole. Il propose le développement d'une filière bois-énergie locale de valorisation des haies bocagères, la création de tiers lieux numériques à destination des professionnels et des particuliers ou encore la réhabilitation de friches industrielles et la lutte contre la précarité énergétique.



Département de la Corrèze

> Énergies renouvelables, agriculture biologique et circuits courts

GUYANE



Territoire de la Guyane
> Filière bois-énergie

MARTINIQUE



LA RÉUNION



Communauté d'agglomération du Territoire Côte Ouest (La Réunion)
> Innovations en contexte tropical : construction, agriculture, énergie...

GUADELOUPE



MAYOTTE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CTE)



Haute Côte d'Or - communautés de communes du Pays Châtillonnais et du Montbardois

Signé le 17 décembre 2018

L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire et le développement de l'économie rurale en s'appuyant sur un patrimoine naturel, culturel et gastronomique reconnu. Ce CTE prévoit : le développement d'une filière locale d'économie circulaire agricole basée sur la culture de la luzerne, vertueuse en matière de protection de la ressource en eau et d'utilisation d'intrants ; la création d'une académie verte autour de la méthanisation dans un lycée agricole et une formation nationale de techniciens en maintenance et conduite d'installations photovoltaïques dans un lycée professionnel.

Signé

Cleantech Vallée - communauté de communes du Pont du Gard et communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Signé le 6 décembre 2018

L'enjeu est d'accélérer la reconversion industrielle du territoire, à la suite de la fermeture de la centrale à fuel d'Arzon. Il s'appuie sur les technologies propres (CleanTech), concept d'utilisation des ressources naturelles et des matières premières afin d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'activité. Le territoire prévoit le soutien à l'implantation et au développement d'entreprises et de filières professionnelles du secteur sur le territoire (création d'un accélérateur de projet) et le développement des énergies renouvelables.

Signé

Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, Ecrins, Guillevast, Queyras
➤ L'adaptation au changement climatique dans un territoire de station de montagne

Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
➤ Économie territoriale sur le thème de la biodiversité

CTE 1^{re} phase « signés » en 2018

CTE 1^{re} phase « en cours d'élaboration », lancés en 2018

CTE 2^e phase « en cours d'élaboration », lancés en 2019

CTE 2^e phase « en cours d'élaboration », lancés en 2019

1 Communauté de communes du Trièves et Grenoble Alpes Métropole

2 Centre Morbihan Communauté et Pontivy Communauté

3 Pays Vendémois

4 Pays Terres de Lozane

5 Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

6 Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

7 Communauté d'agglomération Rochefort Occéan

8 Pays de Crozon, Pays de Châteauneuf-Gontier, Pays de Meslay-Gréz

groupement d'action locale Sud Mayenne

La CleanTech Vallée

Quatre premiers CTE (Contrat de Transition Ecologique) expérimentaux ont été signés par l'Etat avec des collectivités locales. Le troisième de ces contrats concerne le département du Gard via les intercommunalités du Pont du Gard et du Gard rhodanien. Il a été signé le 6 décembre 2018.

Ce contrat a pour ambition de faire de ce territoire un projet pilote pour développer une transition écologique conjuguant évolutions économiques et sociales.

Le projet « CleanTech Vallée » réunit depuis 2016 des acteurs publics et privés qui ont la volonté de créer une dynamique autour de la thématique de la

« transition écologique industrielle ». Un travail collaboratif les a réunis pendant une année pour construire un projet ambitieux et innovant.

Ces acteurs se sont constitués en association loi 1901, CleanTech Vallée avec pour objet d'être l'opérateur du Contrat de Transition Ecologique. Ainsi, l'association CleanTech Vallée porte ses ambitions d'innovation, de collaboration pour une transition écologique économique et sociale réussie.

L'objectif de l'association est de répondre à l'ambition :

Un territoire en transition, une reconversion basée sur la croissance verte.

Basée à Aramon, dans le Gard, la CleanTech Vallée regroupe aujourd'hui pas moins de 15 acteurs qui sont volontaires pour participer à cette réindustrialisation du département, basée sur la croissance verte.

Ce sont d'ailleurs des acteurs publics et privés qui se sont unis pour participer à cette transition. Parmi ceux-ci, plusieurs partenaires institutionnels tels que la Région Occitanie, l'AD'OCC (Agence de Développement Economique de la Région Occitanie), l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la Communauté de communes du Pont du Gard et la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien, œuvrent au développement de cette ambition. De grands industriels et acteurs économiques locaux se sont aussi alliés à la cause en mettant à profit leur

expertise dans leurs domaines respectifs : Enedis, EDF, Banque Populaire du Sud, BRL, UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), la CCI du Gard, CEA, Orano, Sanofi et enfin Cyclium font maintenant partie du projet.



Crédits : DR

En investissant le site aujourd'hui fermé de l'ancienne centrale thermique d'Aramon, la CleanTech Vallée démontre sa volonté de dynamiser l'économie locale sur la thématique d'une industrie plus verte en axant ses efforts sur le développement durable et l'innovation.

Le Cleantech Booster

Dans ce contexte, ces partenaires ont décidé de lancer un programme unique et novateur, intégralement dédié à l'accélération d'entreprises proposant des solutions innovantes en matière d'écologie et de développement durable. Comme une de ces premières initiatives, la CleanTech Vallée a donc lancé en 2019, son accélérateur d'entreprises nommé « CleanTech Booster ».

Son objectif : proposer un programme d'accompagnement et d'accélération unique au sein de son territoire en développement.

Le CleanTech Booster a pour projet de créer un véritable écosystème où les grands groupes et les collectivités

locales transmettent leur expérience autour de valeurs fortes, afin de créer de l'emploi sur le territoire.

Les jeunes entreprises engagées peuvent donc profiter de l'accompagnement stratégique, logistique, commercial et financier des partenaires de la CleanTech Vallée.

De jeunes start-up, TPE ou PME avec au moins un an d'exercice ont été appelées à candidater. Les valeurs de mobilisation et de solidarité ont dû être mises en avant. Les activités et projets *cleantech* ont été des atouts indispensables pour espérer atteindre la dernière sélection.

Le programme apporte donc aux sociétés sélectionnées, un accompagnement collectif et



individuel d'une durée de 9 mois, avec notamment des conférences sur la stratégie, la digitalisation de l'économie ou encore les grandes évolutions à venir dans le domaine des *cleantech*. Des ateliers plus spécifiques leur seront aussi proposés avec des thèmes tels que l'internationalisation, le financement de la croissance ou les réglementations qui peuvent s'appliquer.

Les bénéficiaires du CleanTech Booster seront aussi accompagnés plus individuellement pour la prospection de clients, le prototypage de leurs produits ou encore le développement commercial et la levée de fonds.

Le programme d'accélération s'appuie sur des partenariats avec de grandes entreprises qui, au-delà du financement, participeront à l'accompagnement des start-up et PME au travers d'un mentorat de compétences et

sur un territoire prêt à déployer des expérimentations ou des services grandeur nature.

Il s'agit en définitive, de favoriser et d'accompagner le développement d'une dynamique *cleantech* dans le Gard au moyen d'une croissance rapide des entreprises, qui génèrera de la richesse et des emplois à valeur ajoutée dans ce domaine d'activité.

La sélection en trois phases des lauréats de cette première promotion s'est déroulée entre avril et juillet. La première étape a présélectionné une vingtaine de candidatures, qui ont pu être complétées avant une deuxième sélection par les entreprises partenaires de la CleanTech Vallée. La dernière étape menant à l'entrée dans l'accélérateur dès l'automne 2019, consiste en un pitch devant les membres de l'association avant leur délibération.

La Villa

Le lieu de rencontre et de partage du CleanTech Booster : La Villa.

Une plateforme de développement en milieu rural sur le site de la centrale EDF à Aramon.

« La Villa » accueille le CleanTech Booster et l'écosystème CleanTech Vallée. Elle a pour vocation d'être un lieu de médiation pour dynamiser le territoire.

Pendant 9 mois, les start-up lauréates pourront installer leur équipe à la Villa, un lieu de rencontres et de partage entièrement consacré au programme d'accélération.

Situé à proximité des partenaires et de nombreuses grandes industries *cleantech*, ce lieu de développement va permettre aux start-up de s'intégrer rapidement à l'écosystème et identifier de nouvelles opportunités.

Plus d'informations sur :



CleanTech Booster – www.cleantechbooster.cc-pontdugard.com



YouTube - CleanTech Vallée



**CLEANTECH
BOOSTER**
Accélérateur d'entreprises

Contact

Sophie Rochas

Coordinatrice Contrat de Transition Ecologique

s.rochas@gardrhodanien.com / 06 29 35 61 74

Estelle Claverie

Chargée de communication

eclaverie.ctv@gmail.com / 06 42 27 19 31